

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 15 (1907)

Heft: 8

Artikel: Février 1871 : souvenirs personnels et intimes

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-549025>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 20.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Février 1871

Souvenirs personnels et intimes

Il n'y a pas longtemps, nous avons le plaisir de passer quelques heures à Môtiers, chez le président de la société de la Croix-Rouge du Val-de-Travers, monsieur Louis Mauler. Comme il nous parlait de l'entrée de l'armée de l'Est en Suisse, en 1871, et qu'il nous faisait le récit du passage de cette armée par le vallon qu'il habite, nous fûmes surpris de la vivacité de ses souvenirs.

— « N'avez-vous rien écrit de tout cela ? » lui demandions-nous.

— « J'y ai pensé bien souvent, mais rien encore n'est sur le papier, » nous dit-il.

Et les pages qui vont suivre sont le récit des tragiques événements qui se déroulèrent à la frontière suisse et dans le Val-de-Travers, les premiers jours de février 1871. En nous les adressant, M. Mauler nous écrivait : « C'est un simple récit, écrit au courant de la plume et d'après mes seuls souvenirs qui sont encore très présents. Je n'y ai ajouté ni digressions, ni commentaires, aucune draperie.... c'est un procès-verbal, quoi ! »

Nous sommes heureux pour les lecteurs de la *Croix-Rouge suisse*, que l'aimable et dévoué président de la société du Val-de-Travers ait consenti à écrire quelques pages de ses souvenirs, sous le titre de *Février 1871*, et nous l'en remercions. *La Rédaction.*

Vers la fin de l'année 1870, la guerre battait son plein. — L'effectif des armées allemandes s'élevait au chiffre de 840 mille hommes ; la moitié du territoire de la France était envahi, Paris assiégé ; le ministère de la guerre transféré d'abord à Tours, puis à Bordeaux.

L'objectif de l'armée française avait été jusqu'alors de se porter au secours de Paris, et maints combats avaient été livrés dans ce but, avec des résultats divers. Bien que ses vaillantes troupes se fussent battues avec un grand courage, elles ne

parvenaient pas à remporter des succès suffisamment importants pour oser espérer débloquer Paris.

Au milieu du mois de décembre, le ministre de la guerre, M. de Freycinet, malgré le préavis défavorable des généraux et les hésitations de Gambetta, décida d'opérer une diversion. D'une seule armée, qui existait alors, il en fit deux ; la première, de la Loire, sous les ordres supérieurs du général Chanzy ; la seconde, dite de l'Est, sous le commandement du général Bourbaki. Cette dernière, formée à Bourges, dans le département du Cher, avait reçu la mission de se porter sur Chagny pour rejoindre le réseau du P.-L.-M., se diriger ensuite sur la Bourgogne, afin de se joindre aux deux armées de Cremer et de Garibaldi, reprendre Dijon alors en possession des Prussiens, gagner Besançon, puis, en poussant au Nord, débloquer la ville assiégée de Belfort et, si possible, opérer une pointe en Alsace afin de rompre les communications de l'armée allemande et empêcher ainsi son ravitaillement. Cette armée française, une fois sa jonction opérée, devait compter un effectif de 110 mille hommes.

L'espace nous manque pour rappeler les combats qu'elle eut à livrer pendant sa route, ceux de Nuits, de Villersexel, et de la Lisaine. Parvenue, après des fatigues et des privations inouïes, jusque près d'Héricourt, elle dut s'arrêter devant des obstacles infranchissables. La marche en retraite fut ordonnée, sur Besançon d'abord, sur Pontarlier ensuite, par un hiver exceptionnellement rigoureux, sur une route recouverte de plus d'un mètre d'épaisseur de neige.

Deux de nos officiers supérieurs suisses avaient été délégués en reconnaissance,

Messieurs les colonels Jules Grandjean de la Chaux-de-Fonds et de Guimps, d'Yverdon, — ce dernier avait servi en Algérie dans le Régiment étranger. Ces Messieurs rapportèrent que de Pontarlier l'armée devrait opérer sa retraite par Mouthe, sur territoire Français, pour gagner le Département de l'Ain et de là Lyon, où la concentration devait se faire.

Nous connaissions le pays; nous nous rendions compte de la difficulté presque insurmontable qu'il y avait à faire passer un train d'armée sur les routes peu praticables de ce haut pays. Nous savions aussi que les Prussiens, gagnant du temps, avaient pris les devants et se préparaient à couper la retraite du côté de Champagnole. Aussi, dans de semblables conditions, nous entrevîmes clairement dès ce moment, c'est-à-dire, vers le 28 janvier, la possibilité de voir cette armée nous tomber sus. Il y avait à la frontière des Verrières-Suisses, des épaves de cette armée; malheureux affamés, auxquels la population charitable de ce village portait déjà des secours en vivres et vêtements.

La grande route aussi, de la Cluse au pied des forts de Joux, jusqu'aux Verrières de France, était encombrée tant par de l'artillerie que par les chariots des convoyeurs du train auxiliaire.

Il n'y avait, pour nous, autre chose à faire que de se préparer, dans l'attente d'un événement envisagé comme devant fatalement se produire. C'est ce que nous fîmes en nous approvisionnant de vivres en suffisance pour parer aux besoins des premiers instants. Bien nous en prit, comme on le verra par la suite.

Le dimanche soir, 29 janvier, le quartier-maître (capitaine Couchepin, de Martigny, avocat) du bataillon 53, du Valais, accouru à l'avance pour préparer les cantonnements, nous informait de l'arrivée de sa

troupe venant des Verrières-Suisses. A 11 heures du soir ledit bataillon faisait son entrée dans le village, par un froid de 28° centigrades. Ma mère et moi avions à loger l'aumônier et six des officiers supérieurs. Ils trouvèrent tous à se loger chaudement et à se reconforter, après un trajet de plus de deux heures, dans la neige, par une température sibérienne.

Étant donné le rôle important dévolu à cette troupe dans les journées qui suivirent, je crois devoir entrer dans quelques détails à son égard.

Le commandant en était M. Maurice Chapelet, président du tribunal de St-Maurice, qui avait servi à Rome pendant plusieurs années dans les troupes pontificales. Il avait comme major M. Adolphe de Stockalper, aussi de St-Maurice, également rentré en Suisse, après neuf années passées au service de Naples. Donc, de vrais militaires, on pourrait dire des officiers de carrière.

Le bataillon n'était pas nombreux; son effectif ne dépassait pas 600 hommes, venant pour la plupart des vallées valaisannes de Bagnes et d'Entremont, montagnards tranquilles, sobres et parfaitement disciplinés. L'aumônier était M. le chanoine Beck, de l'Abbaye de St-Maurice, desservant de la paroisse d'Aigle, homme charmant, très érudit. Chose à relever, il avait eu comme élèves presque tous les officiers du bataillon, on eût dit d'un pensionnat en voyage.

L'adjutant-major (Charles Morand, de Martigny), étant demeuré à cheval, le pied dans l'étrier, avait eu, sans qu'il s'en aperçut d'abord, un commencement de congélation aux pieds qui le retint deux jours en chambre mais qui n'eut pas de suites fâcheuses, grâce aux soins du médecin, capitaine D^r Anderlédy, de Monthey.

Dès le lendemain, le bataillon fut chaque jour alarmé, avec ordre de se rendre aux

Verrières. Ce fut lui qui gardait la frontière dans la nuit du 31 janvier au 1^{er} février et qui remplit la délicate mission du désarmement de l'armée française. Nous verrons plus loin dans quelles conditions se passa ce grave et tragique événement.

Les journaux nous avaient apporté la nouvelle de la conclusion d'un armistice de 21 jours, signé entre Bismark et Jules Favre à Versailles. Chacun était content. C'était un moment de répit dont tous ressentaient un vif besoin et un grand soulagement. Mais, tout à coup, on apprend, avec stupeur, que l'armistice ne concerne que les armées de Paris et de la Loire, et que l'armée de l'Est en est exclue. Oubli volontaire de Bismark, disent les uns, et en tous cas, impardonnable de Jules Favre.

L'armée de Bourbaki à Pontarlier, suivie de près par celle du général de Manteuffel qui lui arrivait dessus à marches forcées se trouvait en situation, ou bien de se défendre encore, ou de se laisser faire prisonnière, ou d'entrer en Suisse en déposant les armes. Moment terrible pour le général Clinchant, le remplaçant de Bourbaki à la tête de l'armée, que celui où il fut officiellement informé de son abandon! Certes, l'armée française était encore en mesure de se battre à Pontarlier. Son artillerie occupait d'excellentes positions dominantes; elle ne manquait pas de munitions. Les régiments de l'armée régulière, malgré les fatigues excessives et les privations subies, ne demandaient pas mieux que de marcher en avant dans la plaine, champ de bataille propice pour empêcher ou retarder l'entrée de l'armée allemande dans la ville.

Mais le général de Manteuffel avait fait annoncer que si la ville n'était pas évacuée le 1^{er} février, il la brûlerait, et cette menace brutale avait rempli de peur les notables habitants. Ils exercèrent une si

forte pression sur le commandant de l'armée que celui-ci ne voulut pas engager sa responsabilité, jusqu'à risquer une bataille.

La carte à payer par les habitants de Pontarlier fut chère. En outre des réquisitions en nature, celles en argent s'élevèrent à une somme qu'on peut estimer à un demi-million de francs et l'occupation prussienne dura jusqu'au mois de juin.

Pendant que ces événements se passaient, une partie de l'armée avait commencé la retraite par la route de Mouthe, Morez, Saint-Claude, Saint-Laurent. Il s'agissait surtout de mobiles, de troupes volantes, de convoyeurs, qui n'allèrent pas loin. Empêchés d'avancer, les uns se rabattirent sur Jougne, les autres s'égarèrent dans la grande forêt du Risoux où ils périrent de froid et d'inanition.

De notre côté, c'est-à-dire de celui de la frontière des Verrières, l'accumulation des troupes françaises augmentait à tous les instants. La position devenait très critique.

Le mardi 31 janvier, le général Clinchant délégua un des officiers de son état-major, le colonel Chevals, des cuirassiers, pour avoir une entrevue avec le colonel Sieber, de Bâle, chef de l'état-major des troupes suisses. Les premiers préliminaires d'une convention furent posés et rapportés au général Clinchant qui les ratifia.

Pendant la nuit du 31 janvier au 1^{er} février, le bataillon 53, posté à l'extrême frontière, luttait de son mieux pour empêcher toute violation du territoire. Il n'y parvenait souvent qu'à grand'peine en s'armant de patience et de sang froid. Parmi les éléments disparates acculés à la frontière il se trouvait de mauvaises têtes qui ne voulaient pas entendre parler d'abandonner les armes. La nuit se passa dans des alternatives souvent critiques.

Quand on songe à ce qu'une bagarre aurait amené à sa suite, on ne peut s'empêcher de frémir. En ce cas les troupes suisses massées au défilé du Pont de Vaux, près Travers, barrant un passage très facile à défendre, les Français se frayant une route pour arriver dans le centre du Val-de-Travers, suivis selon toute apparence des Prussiens, c'est chez nous, au milieu de nous, que la bataille définitive aurait été livrée. Que fussions-nous devenus? On n'y songe qu'en tremblant, en se reportant à cette époque.

Le bataillon 53, de même que le 35 aussi du Valais, faisait bonne garde. Dans la neige jusqu'aux genoux, par une nuit froide, nos braves troupiers enduraient patiemment leur position si précaire, conscients en eux-mêmes de leur devoir et se disant que ce qu'ils faisaient, c'était pour la patrie. Mais, tout a une fin, la situation se corsait beaucoup; le moment décisif était venu.

Le 1^{er} février au matin, le major de Stockalper, sabre nu, tenait le milieu de la route des Verrières, entouré d'une des compagnies de son bataillon, baïonnette au canon. Les trois autres compagnies

bordaient la frontière en formant le cordon des deux côtés de la vallée. Stockalper était un colosse, un puissant militaire, qui en imposait autant par sa taille gigantesque, que par son courage et son parfait sang froid.

Au débouché des premières troupes françaises, s'apercevant d'un instant d'hésitation, de remous, il commanda d'une voix forte: « *A droite et à gauche, déboulez les ceinturons! — Rendex les armes!* » L'effet de ce commandement impératif se fit promptement sentir. Les uns jetèrent avec colère leurs armes et les munitions, d'autres avec résignation et les autres enfin avec plus ou moins d'indifférence. Il est clair que pour ceux des soldats qui avaient fait toute la campagne et s'étaient battus en braves, ce fut un moment bien cruel que celui où ils furent contraints de déposer les armes devant les troupes d'une petite nation.

Le grand danger était passé, la Providence était venue à notre secours et dès lors, il était permis d'espérer que rien de grave ne viendrait compromettre la situation.

(A suivre.)

Nouvelles de l'activité des sociétés

Les samaritains neuchâtelois à Valangin. — Renvoyée de huit jours, à cause du mauvais temps la sortie de printemps des samaritains de Neuchâtel avait lieu à Valangin le 2 juin. Ce qui ajoutait à cet exercice un charme tout spécial était le fait que pour la première fois, les dames samaritaines devaient y assister. Parti du chef-lieu par les premiers trams, la colonne reçut pour tâche la confection en forêt du matériel nécessaire au transport d'une trentaine d'enfants blessés pendant une course scolaire.

Tandis que les hommes fabriquaient au lieu supposé de l'accident le matériel de transport

usuel en pareil cas, et sur lequel il serait trop long de revenir en détail, les dames réquisitionnaient au village tout ce qu'il fallait pour installer au collège une ambulance d'urgence, où seraient reçus, à leur arrivée, les jeunes blessés.

La population de Valangin, avisée officiellement par ses autorités de l'exercice des samaritains, s'était prêtée de fort bonne grâce à son rôle de fournisseur, aussi la réquisition se fit-elle dans les termes les plus courtois, et ne se heurtât-on nulle part à des refus. Matelas, oreillers et duvets, sans oublier les draps et tous autres ustensiles de toilette les plus indispensables, prirent le chemin du collège sur la